

Choix d'un terrain pour le futur lycée

Extraits du compte-rendu de la séance du 24 mai 2007

Dotations de Solidarité Urbaine-Bilan 2006.

Cette D.S.U. a permis à la commune d'augmenter les subventions nécessaires à l'équilibre de certains services sociaux ou associations servant dans le domaine social et sportif :

- Centre Social (C.C.A.S.) 194 461 €
- Résidence pour Personnes Agées Pierre Bérégovoy (C.C.A.S.) 141 611 €
- Association Neuilly Jeunesse Solidarité 306 000 €
- Association Nocéenne Jeunesse Culture et Loisirs 237 500 €
- Association Insertion Défi Economique 56 000 €
- Mission Locale 76 800 €
- Centre Communal d'Action Sociale 92 359 €

PAS DE VOTE

Fonds de solidarité des communes de la région Ile-de-France-Bilan 2006.

Investissement :

- Travaux d'éclairage public 60 000 €
- Travaux à la Résidence pour Personnes Agées 10 347 €
- Mobilier urbain 44 486 €
- Travaux à la patinoire 46 405 €
- Travaux à la piscine 750 000 €
- Travaux du nouveau gymnase 118 376 €
- Travaux dans les écoles 81 674 €

Fonctionnement :

- Location cars écoles 31 568 €
- Centres de vacances 100 000 €

PAS DE VOTE

ANTIN Résidences - Vente de 35 pavillons de la résidence « Les Sorbiers ».

La société ANTIN Résidences a sollicité l'avis de la commune sur un projet de cession de 35 pavillons de la résidence Les Sorbiers et sur les prix de vente envisagés. Ces pavillons ont été financés

à l'aide d'un prêt locatif intermédiaire de 25 ans pour lequel la commune a accordé sa garantie. En application de la loi portant engagement national sur le logement venue modifier le code de la construction et de l'habitation, l'avis de la commune doit être recueilli.

Il est proposé au Conseil Municipal de rendre un avis favorable au projet de cession. Concernant les prix proposés aux locataires, ceux-ci sont inférieurs aux prix constatés par le service des domaines. Aucune anomalie n'est donc à relever. La commune a toutefois demandé à la société ANTIN Résidences d'étudier une légère baisse de ses prix pour tenir compte des ressources des locataires et de leur ancienneté dans la résidence. Il semble qu'ANTIN accepterait le remplacement des chaudières avant la vente et la prise en charge des frais de notaire.

Sous réserve de confirmation écrite de cette réponse, il est proposé de rendre un avis favorable sur cette cession de logements.

POUR : 36

Implantation d'un lycée sur le site de Ville-Evrard.

Au cours des dernières années, la commune a proposé plusieurs sites pour l'implantation du lycée d'enseignement général demandé depuis près de 30 ans.

Par courrier en date du 30 mars 2007, le Conseil Régional d'Ile-de-France informe la commune qu'il « pose une option » sur le terrain situé à l'ouest de l'entrée de l'hôpital de Ville-Evrard. Le Préfet de la Région Ile-de-France a écrit à la commune le 19 avril 2007 pour recueillir son accord avant d'arrê-

ter la liste annuelle des constructions et extensions de lycées.

Il est donc proposé au Conseil Municipal de confirmer sa demande d'implantation d'un lycée sur son territoire.

POUR : 37 CONTRE : 1

Proposition de la grille séjour vacances Corse-Eté 2007.

Deux séjours vacances d'été de 20 jours en Corse seront organisés au profit des jeunes nocéens de 14 à 16 ans, en collaboration avec l'association « Signes de pistes ».

La participation des familles varie de 296,80 € à 861,40 € selon le quotient familial.

UNANIMITÉ

Tarifs de la piscine municipale, de l'école municipale des sports, du conservatoire de musique, du centre culturel Salvador Allende, de l'Espace Léo Lagrange pour la saison 2007-2008.

UNANIMITÉ

Signature de conventions avec des associations nocéennes pour l'opération Neuilly-Plage.

POUR : 38

Demande de subvention à l'ADEME pour l'achat d'un véhicule électrique.

UNANIMITÉ

Les annonces concernant les marchés publics locaux en cours sont publiées sur le site Internet de la mairie et sur le panneau d'affichage à l'entrée de la mairie.